

## Nos combats

Nous observons de plus en plus de ventes au déballage de fruits et légumes, réalisées avec des produits importés et à des prix contre lesquels nous ne pouvons pas rivaliser. La CR a mené des actions et demande la fin de ces concurrences déloyales.

**Robert Duffau, producteur de légumes dans les Hautes-Pyrénées**

Nous demandons que l'origine du produit soit clairement inscrite sur l'emballage des fruits et légumes frais et des produits transformés. Nous demandons la simplification des emballages et suremballages qui sont ensuite défaits dans le commerce : c'est un gaspillage écologique et économique. Le consommateur doit pouvoir comprendre au premier coup d'œil l'origine du produit qu'il achète.

**Michel Marie, producteur de melons dans le Gers**

Nous avons besoin de recréer des variétés résistantes, plus adaptées aussi aux attentes des consommateurs, qui soient libres de droits et avec une accessibilité facilitée pour les agriculteurs.

**Yannick Loubet, producteur de semences légumières en Côte-d'Or**

Les accords de libre-échange, comme celui UE-Maroc signé en 2012 ou le Ceta aujourd'hui, créent des concurrences déloyales supplémentaires. Les exploitations maraîchères et notamment celles sous serre sont directement impactées. Nous ne devons plus accepter que des produits ne correspondant pas à nos normes de production soient importés.

**Guillaume Ponçon, producteur de légumes dans les Bouches-du-Rhône**

## La section fruits et légumes



**Jean-Louis Ogier**  
Producteur de fruits en Isère  
Président de la section F&L

“

La section fruits et légumes de la Coordination Rurale est composée de producteurs bénévoles. Nous avons choisi de conserver une section unique pour les fruits et légumes, car nos métiers diffèrent effectivement par la longueur du cycle de production, mais rencontrent dans l'ensemble des problématiques très semblables. Les préoccupations quotidiennes de notre métier, nous les relayons auprès des pouvoirs publics pour faire avancer nos propositions. Nous représentons les producteurs aux commissions nationales, régionales et départementales : Interfel, CTIFL, FranceAgriMer, CNFO... où nous donnons l'avis de vrais paysans, toujours dans l'intérêt des seuls producteurs. La section revendique une maîtrise des productions et des marchés, ainsi que des prix rémunérateurs pour tous les agriculteurs. Elle met également le renouvellement des producteurs au centre de ses réflexions ».

**Coordination Rurale**  
- Section Fruits et Légumes -  
1 impasse Marc Chagall - 32 000 AUCH

**Animateurs : Florian Bèze**  
Tél. : 05 62 60 32 96 - Mobile : 06 44 33 25 58  
E-mail : florian.beze@coordinationrurale.fr  
**Céline Roumieux**  
Tél. : 04 67 47 52 30 - Mobile : 06 95 91 52 43  
Mail : paca@coordinationrurale.fr



## Légumes



**Sébastien Heraud**  
Producteur en Dordogne



01/2018 - Impression BCR 32200 GIMONT - Ne pas jeter sur la voie publique

*Défendre notre passion*

*Vivre de notre métier*

## Parole d'adhérent



**Jean-François COUETIL,**  
Producteur de légumes à Roz-sur-Couesnon (35)

« Installé sur une exploitation agricole de 80 ha dans les polders du Mont Saint-Michel, je cultive entre autres des carottes, des pommes de terre et des betteraves rouges que je livre, pour la majeure partie, à une coopérative.

La dérégulation des productions céréalières suite à la Pac de 1992 a eu de graves conséquences pour nous, légumiers, avec une délocalisation des productions. J'ai découvert la Coordination Rurale en 1998 et j'ai été séduit par la clairvoyance de ce syndicat sur l'agriculture. La CR a été et reste visionnaire sur des sujets qui touchent directement nos productions légumières, tels que la TVA sociale, la protection aux frontières de l'Europe, l'octroi d'une fiscalité adaptée, l'harmonisation des règlements européens... J'ai toujours été sensible au fait qu'à la CR, on parle d'agriculture et non d'agroalimentaire !

Aujourd'hui, à travers mon engagement à la Coordination Rurale, je consacre beaucoup de temps à la défense du monde paysan et de ses producteurs de légumes en particulier ».

# Notre projet pour les productions légumières

## POUR LE DROIT À PROTÉGER NOS FRUITS ET LÉGUMES

S'il existe différentes méthodes pour cultiver les fruits et légumes, chaque agriculteur doit avoir le droit de protéger sa production avec les moyens légaux qu'il estime les plus adaptés pour sa production. Nos fruits et légumes s'exportent en tant que produits d'excellence, comportant une sécurité sanitaire maximale, et de grands efforts techniques ont été réalisés pour fournir en quantité, en qualité et au prix le plus juste la nourriture nécessaire à chaque Français.

Aujourd'hui, la perte de matières actives augmente cruellement le nombre d'impasses techniques, laissant les producteurs sans solution. Les traitements, qu'ils soient utilisés en agriculture biologique ou conventionnelle, sont nécessaires à la protection des végétaux ; il est donc indispensable de maintenir leur utilisation et leur diversité pour limiter l'augmentation des résistances.

Au niveau européen, la CR demande la mise en place d'autorisations de mise sur le marché communes pour éviter les distorsions de concurrence.

## PULVÉRISATION ET GRAND PUBLIC : L'IMPOSSIBLE ÉQUATION

Au niveau national, les réglementations sur les zones non traitées (ZNT) sont compréhensibles pour préserver la santé des populations mais incompatibles avec l'urbanisation actuelle. Des maisons et des quartiers se construisent autour de nos parcelles et ce serait à nous de reculer ? La CR demande que les ZNT et les haies soient de la responsabilité des lotisseurs.

## NON A L'IMPORTATION DE MARCHANDISES NE RESPECTANT PAS NOS NORMES DE PRODUCTION

Les producteurs français se plient à des contraintes environnementales parmi les plus fortes au monde. Nous importons plus de 50 % de notre consommation mais ces importations très concurrentielles sont souvent traitées avec des produits phytosanitaires interdits en France. Nous demandons que toutes les importations respectent nos normes de production.

## À QUAND UNE CONTRACTUALISATION RÉALISTE ?

Dès mars 2011, la CR s'était opposée à la contractualisation obligatoire pour les fruits et légumes frais ; un dispositif fondamentalement inadapté à un marché de produits frais agricoles, tiré par la demande et non par l'offre, et qui ne protège absolument pas les agriculteurs contre les abus, leur faisant même perdre des marchés directs. Les dernières évolutions de la loi durcissant le dispositif ne vont pas dans le bon sens.

## RAVAGEURS : DES PROTECTIONS À INSTAURER

De multiples maladies et ravageurs ont été importés en Europe, véritable passoire sanitaire qui laisse entrer tous les végétaux sur son territoire, sans aucune protection. Aujourd'hui, nous avons besoin d'un véritable outil de prévention plutôt que de mesures curatives décidées bien souvent tardivement et peu efficaces dans la mesure où certaines maladies sont encore incurables.

## POUR UNE FISCALITÉ ADAPTÉE À NOS MÉTIERS

La CR milite pour un système fiscal permettant de lisser le revenu (lorsqu'il existe !) par des DPA et DPI, sur un pas de temps élargi, avec des facilités d'utilisation et sans pénalité en cas de non réintégration dans le délai prévu.

## INSTAURATION D'UNE TVA SOCIALE

Nos productions sont fortement dépendantes de main-d'œuvre et très touchées par le dumping social des importations. La CR propose depuis de nombreuses années l'instauration d'une TVA sociale calculée sur le montant « hors taxe » des produits, ce qui favoriserait la compétitivité française sur le marché national et à l'export.

Retrouvez l'ensemble de  
notre projet sur le site internet :  
[www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)